

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

36 | 2005

Pour une histoire de la recherche collective en
sciences sociales

« Une petite armée de travailleurs auxiliaires »

La division du travail et ses enjeux dans l'ethnologie française de l'entre-
deux-guerres

Benoît de L'Estoile



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3037>

DOI : [10.4000/ccrh.3037](https://doi.org/10.4000/ccrh.3037)

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2005

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Benoît de L'Estoile, « « Une petite armée de travailleurs auxiliaires » », *Les Cahiers du Centre de
Recherches Historiques* [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3037> ; DOI : [10.4000/ccrh.3037](https://doi.org/10.4000/ccrh.3037)

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

« Une petite armée de travailleurs auxiliaires »

La division du travail et ses enjeux dans l'ethnologie française de l'entre-deux-guerres

Benoît de L'Estoile

- 1 La présence de l'ethnologie dans cet ouvrage n'a, *a priori*, rien d'évident. En effet, cette discipline se présente souvent aujourd'hui comme très individualiste. Nombre d'ethnologues cultivent l'image romantique du chercheur isolé sur un terrain lointain, en tête-à-tête avec lui-même et avec ses informateurs indigènes¹. Ce qui semble caractériser ce mode de connaissance, par opposition aux autres sciences sociales, c'est précisément son très faible degré de division du travail : l'ethnologue apparaît comme celui qui travaille essentiellement sur les données qu'il a lui-même recueillies par enquête directe, et non sur les données déjà constituées par d'autres². Cette représentation, qui s'est imposée au point de paraître aujourd'hui aller de soi, est cependant relativement récente en France. Je voudrais présenter ici un modèle de recherche alternatif, fondé sur la division du travail, modèle qui a structuré l'ethnologie française dans la première moitié du siècle. Il a trouvé son apogée dans les années trente, et permet de comprendre nombre de traits institutionnels et intellectuels qui marquent ce domaine du savoir, parfois jusqu'à aujourd'hui³.
- 2 L'ethnologie peut donc être organisée sur un mode collectif : c'est ce que je vais m'employer à montrer. Mais est-elle une science sociale ? Là encore, la réponse n'est pas aussi évidente qu'elle paraît. Aujourd'hui, l'ethnologie est en France largement considérée comme appartenant pleinement aux sciences sociales, et elle a sa place dans une école qui leur est consacrée⁴. Cependant, contrairement à un mythe bien ancré dans les histoires de la discipline, l'inclusion de l'ethnologie parmi les « sciences sociales » dans l'entre-deux-guerres est infiniment plus problématique. Autrement dit (et on l'oublie trop souvent aujourd'hui), le même nom recouvre une autre définition de ce savoir que celle qui nous est familière. L'ethnologie, dans la version qui s'impose au cours des années trente, c'est alors essentiellement le projet d'une science de l'Homme dans sa

totalité, conçue comme une branche des sciences naturelles, qui regroupe à la fois l'anthropologie physique, la préhistoire et l'ethnographie⁵. Selon Paul Rivet définissant en 1936 « Ce qu'est l'ethnologie », cette conception :

s'affirme en France d'une façon matérielle par la création d'un Musée de l'Homme où les races, les civilisations et les langues seront étudiées parallèlement et solidairement.

- 3 Cette référence au modèle des sciences naturelles a des conséquences déterminantes pour le type d'organisation du travail qui se met en place.
- 4 Je présente ici le versant français d'un travail comparatif avec la Grande-Bretagne, où c'est un tout autre modèle qui s'impose. Pour simplifier, on peut dire qu'en Grande-Bretagne, la révolution scientifique qui s'opère autour de Malinowski consiste précisément dans une redéfinition de la division du travail établie au XIX^e siècle entre *l'ethnographie*, science descriptive, et *l'anthropologie*, savoir spéculatif et comparatif. Les anthropologues, basés dans les musées ou les institutions savantes, étaient des théoriciens cherchant à reconstituer l'histoire naturelle de l'humanité, en rassemblant, classant et comparant, telles les pièces d'un vaste puzzle, des données de toute sorte (objets, coutumes, vocabulaires, crânes, etc.) de provenance très diverse. L'institution qui incarnait cette organisation du travail était le Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, regroupant tous ceux qui s'intéressaient de près ou de loin aux divers aspects de la *Science of Man*, publiant à la fois des guides d'enquête (les fameuses *Notes and Queries on Anthropology* publiées par le RAI dès 1877)⁶, et une revue, *Man*, élaborée précisément comme un recueil de faits (chaque entrée numérotée, qui peut faire de quelques lignes à plusieurs pages, est consacrée à des observations ou descriptions, d'un rite, d'un mythe, d'une technique, etc.). Le cœur de la révolution malinowskienne est la suppression de cette disjonction entre théoriciens et hommes de terrain. L'anthropologie nouvelle manière combine les deux compétences, théorie et information : les rôles de l'ethnographe et de l'anthropologue se trouvent assumés par la même personne. Cette révolution dans la division du travail aboutit à une marginalisation des ethnographes coloniaux, désormais disqualifiés comme amateurs. Dans le même temps, l'anthropologie devient une science sociale, c'est-à-dire que l'anthropologie sociale s'autonomise par rapport à une anthropologie généraliste qui réunissait anthropologie physique, préhistoire, etc.⁷.
- 5 En France, tous les efforts des bâtisseurs de la discipline ethnologique dans l'entre-deux-guerres visent au contraire à organiser et à rationaliser le système de division du travail de connaissance pour en améliorer l'efficacité. Je voudrais essayer de montrer ici à la fois les principes essentiels de ce système, les efforts de mise en œuvre de ce qu'on pourrait appeler une utopie scientifique, visant à le rationaliser et quelques-uns de ses effets sur les savoirs produits⁸.

Les principes de la division du travail : observateurs et savants

- 6 En 1932, le *Bulletin de la société des recherches congolaises (BSRC)*, n° 17, 1932, 115), imprimé à Brazzaville par le Gouvernement général de l'Afrique équatoriale française (AEF), publie une lettre de Lucien Lévy-Bruhl, datée du 5 décembre 1931, dans laquelle celui-ci dit sa reconnaissance de recevoir le bulletin de cette société savante coloniale :

J'y trouve souvent des documents intéressants pour mes travaux. Dans *l'Âme primitive*, par exemple, et dans *le surnaturel et la Nature dans la mentalité primitive*, j'ai fait usage d'observations précieuses dues à M. l'abbé Walker. Vous m'obligeriez en lui disant le profit que je trouve à le lire, [...] et en lui disant que je serais heureux s'il voulait bien me communiquer les observations qu'il a sans doute encore inédites par devers lui.

- 7 Cette lettre, tout comme sa publication, est révélatrice d'une forme d'organisation du travail qui caractérise alors largement en France les recherches sur les sociétés dites primitives ou archaïques. Le savant est avant tout un théoricien – philosophe comme Lévy-Bruhl, ou sociologue comme Émile Durkheim ou Marcel Mauss⁹– qui cherche dans les travaux de correspondants coloniaux comme André R. Walker¹⁰ les observations nécessaires à son travail. En ce sens on peut dire que l'œuvre individuelle du savant est en réalité déjà collective, dans la mesure où elle présuppose l'existence de collaborateurs, directs ou indirects, reconnus ou implicites, et un système de circulation des informations.
- 8 Cette situation est donc caractérisée à la fois par une séparation radicale entre le terrain lointain, où se trouvent les observateurs, et le cabinet (c'est-à-dire la bibliothèque), où le savant poursuit ses recherches, et par une dépendance du second vis-à-vis des premiers. La valeur de son travail est en effet étroitement dépendante de la qualité des données dont il dispose, qui sont par nature inaccessibles à son enquête directe. Lévy-Bruhl et Mauss accordent ainsi une grande importance à la discussion de la fiabilité des diverses sources.
- 9 Pour simplifier, on pourrait résumer la tendance au cours de la première moitié du XX^e siècle comme un effort pour passer du stade artisanal de la division du travail, où chaque savant a ses propres correspondants, à ce qu'on pourrait appeler une forme d'organisation scientifique du travail avec la constitution systématique d'un vaste réseau institutionnalisé. Il est intéressant de voir sur ce point l'évolution de Mauss. Dans un premier temps, lors de sa leçon d'ouverture à l'École pratique des hautes études en 1902, il met l'accent sur le travail de critique des documents, en s'inspirant explicitement de la méthode philologique : il s'agit d'abord de rassembler des documents épars par un travail biblio-graphique systématique¹¹, puis de procéder à la critique des sources, qui permet de retrouver, par comparaison des variantes, le véritable fait dont il est question. Autrement dit, le fait social n'est pas directement observé ; il est découvert par le savant, à partir d'un travail d'analyse des documents dont il dispose¹².
- 10 Tout en maintenant cette exigence critique, Mauss va de plus en plus s'efforcer également d'améliorer la qualité des données à la source, en s'efforçant de susciter des observations dirigées, et de former ceux qui en font la collecte¹³. Les guides d'enquête établis par les sociétés savantes visaient précisément à réduire le risque de biais en proposant des protocoles standardisés susceptibles d'être utilisés par des enquêteurs peu formés avec une perte d'information minimale, et surtout devant leur éviter d'avoir eux-mêmes à interpréter¹⁴. S'adressant en 1902 à « tous ceux qui ne sont pas ethnographes de profession », Mauss donnait comme premier principe : « Il faut être strictement véridique ou objectif, en se gardant des appréciations comme des omissions ».
- 11 Mais Mauss va plus loin, et propose la création d'une nouvelle institution, un Bureau d'ethnographie. En 1913, dénonçant la faiblesse des travaux ethnographiques sur les colonies françaises, par comparaison avec les autres pays, il plaide ainsi vigoureusement pour la création,

d'un foyer d'enseignement, de recherches, d'archives, de collection, de contrôle, [dans lequel] nos missionnaires de toute confession, nos fonctionnaires de tous ordres, nos colons, nos médecins et officiers de l'armée coloniale, trouveraient l'hospitalité à leur retour, des instructions à leur départ, une aide constante pendant tout le temps qu'ils consacraient à ces études, une récompense quand ils ramèneraient leur butin scientifique¹⁵.

- 12 Mauss donne en modèle les services ethnographiques de certains gouvernements coloniaux britanniques, notamment en Inde et au Nigéria :

Ils ne se bornent pas à détacher des ethnographes pour collectionner et observer ; ils centralisent et dirigent les travaux des résidents éloignés, entretiennent leur zèle ; ils classent et enregistrent les documents provenant de l'activité du personnel fixe ou du personnel occasionnel, et qui n'ont pas pu être publiés. En somme, ils servent non seulement de centres d'initiative, mais aussi d'archives et de « section historique » (Mauss, 1913, *op. cit.*, p. 426).

- 13 Dans ce projet, la tâche d'observation et de recueil des documents est ainsi *dévolue* au personnel colonial présent sur le terrain, en particulier les agents de l'État, dont il suffit seulement d'orienter le regard et d'encadrer le zèle. En effet, affirme Mauss,

[...] Nous ne manquons nullement d'*observateurs*. Il n'est pas de personnel colonial plus apte à comprendre l'indigène, plus intime avec lui, que nos administrateurs, nos officiers, nos médecins. [...] Il n'est pas de savants qui soient au même point, si *dénués de préjugés* si dangereux dans ces études de race et de religion [...]. Il ne manque à toutes ces bonnes volontés ignorées et à *ces savants qui s'ignorent* qu'une impulsion, une aide, une direction »¹⁶.

- 14 La référence à l'absence de préjugés est importante : elle souligne en effet que les observateurs ne seront pas tentés d'interpréter les faits qu'ils seront chargés d'observer, en risquant de les fausser¹⁷.

- 15 Retardé par la guerre¹⁸, ce projet se voit partiellement réalisé avec la fondation, en 1925, de l'Institut d'ethnologie. Le premier but de celui-ci est en effet défini par Lucien Lévy-Bruhl comme :

Former des ethnologistes professionnels et donner aussi à tous ceux qui, vivant ou destinés à vivre aux colonies, ont le goût des études ethnographiques ou linguistiques, les instructions nécessaires pour les poursuivre *utilement*. Mettre les futurs administrateurs, médecins coloniaux, missionnaires, etc., qui le désireront, en état *de faire de bonnes observations* ethnographiques, de prendre *comme il convient* des estampages, des clichés, des films, des phonogrammes, de savoir noter des langues, recueillir des textes, etc¹⁹.

- 16 On voit que non seulement la formation « d'ethnologues professionnels » (sic) n'est nullement exclusive de la préparation des observateurs sur le terrain à la récolte des données, mais que celle-ci constitue une tâche fondamentale de l'Institut d'ethnologie. C'est précisément ce à quoi s'emploie Mauss en y prodiguant chaque semaine des « Instructions d'ethnographie descriptive à l'usage des voyageurs, administrateurs et missionnaires »²⁰. L'Institut d'ethnologie s'attache aussi à diffuser dans le monde colonial des questionnaires destinés à la collecte d'objets, mais aussi de données linguistiques et ethnographiques.

- 17 La diffusion de ces modèles d'enquête au sein du monde colonial passe d'abord par des individus qui jouent le rôle de relais. J'évoquerai ici trois cas parmi beaucoup d'autres possibles. Ces relais sont d'abord des savants qui se font les médiateurs entre l'univers colonial, dont ils sont issus, et l'univers de la science métropolitaine auquel ils ont accédé²¹ : c'est ainsi le cas d'Henri Labouret, ancien militaire puis administrateur en Afrique

occidentale française, professeur d'ethnographie et de linguistique africaines à l'École coloniale, à l'École nationale des langues orientales vivantes (et collaborateur occasionnel des *Annales*), et qui enseigne à l'Institut d'ethnologie. Il conçoit à l'attention de ce qu'il appelle la « cohorte patiente et modeste des chercheurs et observateurs sur le terrain » un plan de monographie régionale descriptive extrêmement détaillé, publié dans plusieurs revues coloniales ; il précise le but de ces instructions :

Destinées aux administrateurs, missionnaires et colons, elles tendent à obtenir d'eux des collections bien ordonnées de phénomènes concrets, rapportés avec le maximum d'exactitude et de détails²².

- 18 C'est donc bien le paradigme de la collection qui s'impose aussi à l'observation des phénomènes sociaux. Pour qu'un objet ou un fait constitue une donnée utile, qui puisse faire l'objet d'une « mise en série », il faut et il suffit qu'il soit recueilli selon un protocole standardisé.
- 19 Autre exemple de relais, cette fois-ci dans les colonies : Maurice Prouteaux, directeur des Affaires politiques, puis lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari par intérim, membre de plusieurs sociétés savantes, et qui adhère dès 1931 à la Société des africanistes²³. Il crée en 1930 un Comité local d'études scientifiques et historiques de l'Oubangui, auquel il propose la rédaction par les administrateurs, à partir de leurs observations et de leurs archives, de fiches sur les faits ethnographiques et naturels de ce territoire²⁴. La réunion de ces fiches permettrait ainsi de constituer une « Encyclopédie de l'Oubangui ». Prouteaux suggère également de faire appel aux personnes connaissant bien les langues indigènes pour remplir les questionnaires linguistiques de l'Institut d'ethnologie²⁵. Il dispense aussi à ses subordonnés des conseils pour des observations ethnographiques qu'il pense utiles au progrès de la science²⁶.
- 20 Dernier cas, parmi bien d'autres que l'on pourrait évoquer : celui de l'administrateur-chef Alfred Poupon, membre de la Société des américanistes depuis 1912, et secrétaire général de la jeune Société des recherches congolaises, celle-là même que remerciait Lévy-Bruhl dans la lettre citée plus haut. Il publie en 1931 dans le *Bulletin* de celle-ci, dont il s'occupe, un exposé des « Méthodes actuelles en matière d'ethnologie », qui constitue un guide d'enquête à l'attention de ses collègues administrateurs (*Bulletin de la Société des recherches congolaise*, BSRC, 1931, n° 13), inspiré de l'enseignement de Mauss, dont il a suivi les cours à l'Institut d'ethnologie. L'année suivante, il est l'auteur dans le même bulletin (BSRC, 1932, n° 16, p. 37-62) d'une longue « Analyse des notes d'ethnographie néo-calédoniennes de M. Leenart (sic) »²⁷, où il se propose d'exposer « les principales idées ethnographiques qui pourront servir d'exemples et de points de repère à d'autres recherches », en faisant des rapprochements avec l'Afrique équatoriale française. Faisant dans le numéro suivant un long compte rendu du Congrès d'ethnographie de l'Exposition coloniale de Paris²⁸, il se fait l'écho auprès de ses lecteurs des paroles encourageantes d'Henri Labouret, qui soulignait que « le rôle le plus important n'incombe pas aux savants de cabinet, pour le moment, mais aux observateurs quotidiens de la vie indigène » (BSRC, n° 17, p 93-97). De fait, ceux-ci occupent une place stratégique dans ce modèle de production de connaissances.

Paradigme naturaliste et épistémologie de la collecte

- 21 Le rôle essentiel que jouent les observateurs sur le terrain dans cette configuration apparaît en effet nettement dans la deuxième mission confiée à l'Institut d'ethnologie par ses fondateurs :

Attirer l'attention sur les *faits* récemment découverts et sur les *méthodes* nouvelles, de façon à solliciter la *vérification* sur le terrain des *hypothèses* actuellement en discussion²⁹.

- 22 En bonne méthode expérimentale, ce sont bien les *observations* qui permettent de confirmer ou d'infirmer les *hypothèses* qui font l'objet des discussions entre savants. La particularité de cette situation est que, du fait de la distance du lieu d'expérimentation, l'observation doit être *déléguée*. On pourrait parler ici d'empirisme par procuration. Tout le problème est de s'assurer de la « fiabilité » des « faits » et d'exclure les faits « suspects », parce que recueillis par des observateurs peu crédibles ou aveuglés par leurs préjugés. Lévy-Bruhl développe ainsi un véritable discours de la méthode critique qui doit permettre d'établir, en partant de simples « témoignages » des faits « certains », parce que contrôlés.

Seule l'étude patiente et minutieuse de la vie sociale et individuelle des primitifs, de leurs institutions, de leurs croyances, de leurs mœurs, de leurs langues, permettra de discerner si leur mentalité a des principes propres, qui la rendent différente de la nôtre. Toutefois, dans cet examen, de grandes précautions sont nécessaires. Les *faits* dont il s'agit ne nous sont malheureusement pas connus d'une façon aussi satisfaisante que ceux sur lesquels travaillent la physique, la chimie, la biologie, et les autres sciences du même ordre. Ils ne nous sont donnés que sous forme de *relations*, *documents*, *souvenirs*, en un mot de *témoignages* de qualité souvent médiocre, soit à cause de la négligence ou de l'inexpérience de leurs auteurs, soit pour toute autre raison.

[...] Quelle valeur de tels *témoignages* peuvent-ils avoir pour la science ? Ne faudra-t-il pas au moins, avant d'en faire usage, les avoir soumis à une *critique serrée*, et *confrontés* avec d'autres dont on est sûr ?

- 23 Lévy-Bruhl défend implicitement son approche contre les critiques qui lui reprochent de choisir des exemples qui confirment sa théorie :

Si donc un premier examen des *faits*, emprunté à des documents *dignes de confiance* et dûment *contrôlés*, confirme l'hypothèse que la mentalité primitive présente des caractères qui la distinguent nettement de la nôtre, on sera autorisé désormais à écarter les *faits* recueillis par des *observateurs* qui, possédés d'une conviction contraire, les ont involontairement *déformés*, ou présentés d'une façon *inexacte*. On choisira donc entre les faits. Mais ce choix n'aura rien d'arbitraire. Il consiste simplement – et rien n'est plus conforme aux *règles* d'une bonne *méthode* – à ne pas utiliser des *données* que la prévention, presque toujours inconsciente, de ceux qui les ont recueillies, a rendu *suspectes* »³⁰.

- 24 Il faut insister sur le fait que dans un tel système de division du travail, la place de l'observateur de terrain, même si elle est souvent qualifiée de modeste, est fondamentale, puisque c'est lui seul qui est en mesure de fournir les preuves qui vont décider de la vérité des constructions théoriques. Un tel système est donc valorisant pour les « collaborateurs », qui peuvent à juste titre avoir le sentiment de participer à l'élaboration de la science, du moins dans la mesure où ils acceptent de suivre les consignes qui leur sont proposées. Il est remarquable que l'ethnographie soit souvent recommandée comme une pratique savante d'accès particulièrement aisé, contrairement

à l'anthropologie physique qui, exigeant un équipement et une compétence technique, est le plus souvent réservée aux médecins. Ainsi, selon Édouard de Martonne en 1930 :

l'ethnographie coloniale est une branche à laquelle une collaboration utile peut aisément être apportée par tout observateur consciencieux : la documentation est assez facile à recueillir, encore faut-il se plier à certaines règles simples qui ont justement été codifiées par l'Institut d'ethnologie³¹.

- 25 Ce point est encore affirmé en 1953 par Théodore Monod, alors directeur de l'Institut français d'*Afrique noire* (IFAN), dans ses « conseils aux chercheurs » :

Ethnologie : On peut collaborer sans pied à coulisse et sans toise à l'étude des cultures, matérielles ou non. C'est l'un des domaines où l'observateur sédentaire, connaissant bien sa région, peut apporter à la science africaine une contribution d'une valeur toute spéciale. [...] Même les simples renseignements descriptifs (par exemple sur tel métier, ses instruments, ses procédés) seront toujours précieux, à condition d'être exacts (avec croquis ou photographies, dimensions des objets, etc.)

³².

- 26 Ce modèle d'organisation de la recherche n'est pas propre aux savoirs anthropologiques. Il est au contraire, comme le souligne Mauss en 1913, emprunté aux sciences naturelles, qui fournissent le paradigme des sciences d'observation (ou sciences descriptives), qui s'opposent aux sciences de laboratoire (ou sciences expérimentales) :

Une science d'observation demande trois ordres de travaux, et trois ordres d'institutions : tout comme les autres sciences de plein air, la zoologie, la botanique, la géologie et la géographie physique, l'ethnographie a besoin d'abord de travaux sur le terrain, puis de musées et d'archives, enfin d'enseignements. Il lui faut un corps d'ethnographes, professionnels ou amateurs, peu importe, mais qui aillent observer sur place, de leurs yeux, qui fournissent les documents et rassemblent les matériaux de collection. Ces matériaux une fois rassemblés, c'est à des musées, à des services d'archives, qu'il convient de les ranger, de les exposer, de les publier. Enfin, des enseignements de degré divers doivent mettre la science à la portée des techniciens, des apprentis, ou même du grand public³³

- 27 Il est possible de lire la série de créations institutionnelles qui marque l'entre-deux-guerres, culminant avec la création du musée de l'Homme, comme une mise en œuvre de ce programme esquissé par Mauss en 1913, avec la mise en place de cette structure par niveaux, fondée sur une épistémologie naturaliste. Cette importance du paradigme naturaliste, souvent oubliée par les historiens de l'ethnologie, préférant insister sur la filiation durkheimienne, n'est pourtant pas surprenante. Il faut rappeler en effet que c'est très largement à partir du Muséum national d'histoire naturelle que se construit en France, institutionnellement, l'ethnologie. C'est à partir de la chaire d'anthropologie du Muséum, à laquelle il est élu en 1928, que Paul Rivet, médecin militaire, puis assistant de Verneau au Muséum (depuis 1909), entreprend de réorganiser la science de l'Homme³³. Rivet, déjà secrétaire de la Société des américanistes, joue un rôle prépondérant dans la création, en 1930, de la Société des africanistes. Ces différentes sociétés savantes ont leur siège et tiennent réunion au Muséum. Rivet devient en 1932 secrétaire général de l'Institut d'ethnologie (qui relève à la fois de la faculté des lettres et de celle des sciences). C'est au Muséum qu'est rattaché le musée d'ethnographie du Trocadéro (il a été officiellement annexé à la chaire d'anthropologie à la demande de Rivet)³⁴. Georges-Henri Rivière, chargé de réorganiser le musée, a le titre de sous-directeur de laboratoire, et les différents attachés au musée d'ethnographie sont administrativement assistants au Muséum.

- 28 La prégnance du modèle naturaliste éclaire deux caractéristiques solidaires de l'organisation scientifique de l'ethnologie : le paradigme de la collecte et la division du travail. Le fondement épistémologique de ce système de division du travail scientifique est la possibilité de dissocier deux opérations : d'un côté le recueil des données sur le terrain, qui peut être effectué par les voyageurs, missionnaires et coloniaux, de l'autre leur classement et leur mise en relation, réservés aux savants métropolitains³⁵. Ces données peuvent être d'ordre très divers : observations de scènes de la vie quotidienne, objets, anecdotes, indices céphaliques, recueils de proverbes ou de contes, notations de coutumes ou jugements de tribunaux indigènes, enregistrements de musiques ou de langues inconnues, recettes magiques, descriptions de tatouages ou de pathologies spécifiques, photographies, etc.
- 29 Une des caractéristiques de ce paradigme naturaliste est donc le fait que la production de connaissance soit fondée sur une très forte division du travail scientifique. Sous la troisième République, le Muséum s'efforce de tirer parti de l'expansion coloniale en développant un réseau de correspondants dans les colonies³⁶. Christophe Bonneuil indique que ce recours aux correspondants diminue au début du XX^e siècle en sciences naturelles. Il reste pourtant un modèle vivant pour l'ethnologie. Il est frappant de ce point de vue que l'on puisse reprendre terme à terme, pour l'ethnographie de l'entre-deux-guerres, ce qu'écrit Marie-Noëlle Bourguet à propos de la relation du voyageur au naturaliste du XVIII^e siècle :
- Il est la main qui recueille les objets, l'œil qui les observe et les décrit, comme pour permettre au naturaliste resté en Europe de voir et de travailler à distance³⁷.
- 30 En particulier, on comprend mieux la place considérable donnée à la collecte d'objets ethnographiques si l'on voit que ceux-ci sont conçus sur le modèle du *spécimen*. Les collections ethnographiques sont ainsi l'équivalent des collections de crânes³⁸, d'animaux empaillés ou des herbiers du Muséum. On peut ainsi rapprocher la valorisation dans l'épistémologie du musée d'ethnographie, des objets ethnographiques comme témoins plus fiables que les descriptions et la préférence de Georges Cuvier pour « l'objet brut, crâne ou os », plus fidèle que les observations des voyageurs³⁹.
- 31 Cette conception de l'objet ethnographique sur le modèle d'un échantillon, qui prend sens dans une série, est formulée de façon explicite par le naturaliste Théodore Monod, ancien assistant du Muséum⁴⁰ :
- Rien n'est négligeable, ni le moindre *objet* (la graine de tel arbre, ou tel fossile, ou cette pierre taillée), ni le moindre *fait* (la température de cette source, la date d'arrivée de cet oiseau ou le nombre de ses œufs, l'action de tel orage ou de telle sécheresse sur cette plante, l'association de tel insecte avec telle fleur). Tout est intéressant, tout est utile.
- Mais à condition d'être exact, correctement observé, vrai, et ce n'est pas si simple : nous savons si peu, et si mal, regarder...
- Le plus bel *échantillon* de plante, d'animal, de roche, d'objet ethnographique, perd tout son intérêt s'il n'est accompagné d'une *étiquette* : date et lieu de récolte, au strict minimum ; si possible, nom indigène (en quelle langue ?), population d'origine (pour les objets), emploi, etc., etc.⁴¹.
- 32 Ainsi, en 1953, c'est encore le paradigme naturaliste de la collecte des objets et des faits qui inspire ces « Conseils aux chercheurs », adressés aux correspondants de l'IFAN, héritiers des voyageurs naturalistes⁴². Tout comme les objets ou les papillons, les phénomènes sociaux peuvent donc être recueillis de façon isolée, dans la mesure où ils

sont convenablement identifiés. L'essentiel est dans l'étiquette, et dans la fiche descriptive qui doit toujours accompagner l'objet⁴³.

- 33 Ce n'est pas dire qu'un fait isolé ait à lui seul une signification. L'intelligibilité des phénomènes sociaux ne se construit pas sur le terrain, mais dans le cabinet ou le musée, par la critique des documents et la mise en relation avec d'autres phénomènes, qui permet au savant de construire des faits sociaux⁴⁴. Le souci documentaire dans le recueil des documents est en fait moins lié à une attention au contexte qu'à un souci de l'origine, la localisation, la provenance, qui, comme en témoigne Mauss, est lui-même lié à des préoccupations muséographiques, mais aussi à une rhétorique de la preuve.

Le collecteur s'attachera à composer des séries logiques, en réunissant si possible tous les échantillons d'un même objet en dimensions, formes, texture. La localisation est absolument nécessaire ; sans elle, l'objet ne peut entrer dans aucun musée. Chaque objet recevra un numéro porté à l'encre, renvoyant à l'inventaire et à une fiche descriptive, donnant les renseignements sur l'usage et la fabrication de l'objet. La fiche descriptive sera accompagnée de plusieurs annexes, en particulier une annexe photographique et si possible une annexe cinématographique. [...] On notera encore très exactement les dates de l'emploi, certains objets ayant une valeur saisonnière [...] ; un objet peut encore être employé seulement par les hommes, ou seulement par les femmes⁴⁵.

- 34 Le modèle de la collecte structure en fait toute l'activité ethnologique. Il est en particulier tout à fait frappant que le recueil des observations lors des séjours sur le terrain des élèves de l'Institut d'ethnologie soit également fait sur des fiches, classées thématiquement, consacrées aux différents phénomènes de la vie sociale⁴⁶. Dans cette perspective, le travail ethnographique consiste donc littéralement à mettre en fiches l'ensemble de la société étudiée.

Archives matérielles et expéditions ethnographiques

- 35 Il faut enfin évoquer le rapport entre ces pratiques de collecte et l'usage récurrent du terme d'« archives », qui semble renvoyer davantage au modèle de l'érudition historique qu'au paradigme naturaliste. Mauss présente ainsi ses recommandations ethnographiques de la façon suivante :

nous donnerons les instructions nécessaires pour constituer scientifiquement les archives de ces sociétés plus ou moins archaïques⁴⁷. [Il affirme ailleurs que] la muséographie d'une société consiste à établir les archives matérielles de cette société, les musées sont des archives⁴⁸.

- 36 Au-delà de l'insistance sur l'accumulation et la conservation, qui rapproche l'archive du musée, cette formule révèle une dimension fondamentale pour la conception de l'ethnographie alors en vigueur⁴⁹. Les sociétés archaïques qu'étudie l'ethnographie, étant sans écriture, n'ont par définition pas d'archives. Alors que l'historien travaille sur des archives qui lui préexistent, ce terme a pour l'ethnographie nécessairement un sens métaphorique : elles ne peuvent être constituées que de l'extérieur, par l'ethnographie, en particulier la muséographie. Comment alors constituer des documents, qui aient le même caractère de preuve que les archives pour les historiens ? L'importance donnée aux objets et à leur conservation dans les musées est fondamentalement liée à la nécessité de pallier cette absence de traces écrites qui peuvent servir de preuve⁵⁰.
- 37 Si les musées peuvent être assimilés à des archives, c'est donc non seulement parce qu'ils sont un lieu de conservation, mais aussi au sens judiciaire de lieu de la preuve (« Les

archives font foi ») et au sens historique de lieu de vérité. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'affirmation de Mauss selon qui « les collections de musée restent le seul moyen d'écrire l'histoire » (*op. cit.* p. 17) (sous-entendu : des sociétés qui, n'ayant pas d'archives écrites, sont sans histoire, mais relèvent de la pré-histoire)⁵¹.

- 38 La métaphore des archives a également une connotation politique. De même que l'État est chargé de la conservation des archives, en tant qu'il est garant du passé national, cette accumulation d'archives des sociétés fait partie pour Mauss des devoirs que la France a contractés vis-à-vis des civilisations dont elle a assumé la protection.

La France a charge d'âmes. Elle est responsable devant les groupes humains qu'elle veut administrer sans les connaître ; elle est responsable devant la science à qui elle ne conserve pas ses données ; elle est responsable devant les générations qui viennent de colons et d'indigènes assimilés, pour lesquelles on n'aura pas constitué les archives et les dépôts qui pouvaient leur permettre de se représenter le passé⁵².

- 39 Cette triple responsabilité appartient pleinement à la mission d'un « grand peuple ». C'est précisément cette dimension de connaissance qui doit faire la supériorité de la domination française sur celle de la Rome antique. Si elle faisait défaut, Mauss signale le risque que, dans le futur,

l'historien, devant les lacunes que la France aura laissées vides dans la description des peuples, dise « La France se conduisit envers ses sujets comme les nations antiques vis-à-vis des Barbares » (*op. cit.*, p. 434).

- 40 L'ethnographie doit ainsi jouer le rôle d'une « histoire des sociétés sans histoire ». Dans les pratiques savantes coloniales, elle est de fait souvent associée à l'histoire, celle-ci étant entendue avant tout comme une chronique de la conquête et de la colonisation. Ainsi, la notion d'archives renvoie encore à l'idée que ceux qui écriront cette histoire doivent pouvoir utiliser les matériaux collectés par d'autres.

- 41 Au-delà des objets, l'obsession pour la récolte sur le terrain de documents transparait aussi dans le modèle promu par Mauss de la collecte folkloriste et philologique :

une bonne méthode de travail sera la méthode philologique, qui consistera à recueillir d'abord des contes, en faisant collection des variantes (exemple : la première édition des contes de Grimm).

- 42 Autrement dit, il s'agit d'établir des textes, qui sont autant de documents bruts pour un travail philologique ultérieur⁵³. Cette collecte documentaire (de contes, mais aussi de proverbes, de formules magiques ou religieuses, etc.), obéit donc encore à une logique très proche de la collecte des objets.

- 43 Cependant, dira-t-on, les années trente voient l'invention de l'ethnologie de terrain, comme le célébrait encore récemment au musée de l'Homme une exposition en hommage à Marcel Griaule et à la mission Dakar-Djibouti⁵⁴. En fait, plus qu'une alternative, ces grandes expéditions ethnographiques itinérantes dont Dakar-Djibouti est la plus fameuse, peuvent être vues comme une variante au sein du paradigme naturaliste. En effet, elles sont conçues sur le modèle des grandes expéditions naturalistes du XIX^e siècle, qui accompagnaient les voyages d'exploration⁵⁵. Ce modèle est explicite chez Mauss :

L'idéal serait qu'une mission ne parte pas sans son géologue, son botaniste et ses ethnographes. On réduirait ainsi les frais généraux ; d'autre part, un anthropologue peut se révéler sociologue, et tout le monde peut être excellent muséographe. Donc, partir plusieurs en-semble. (« Méthodes d'observation », in *Manuel d'ethnographie*, p. 16).

- 44 Ainsi, l'expédition Griaule, qui parcourt l'Afrique de Dakar à Djibouti, pour y collecter des faits de toute sorte, et d'abord des objets, apparaît comme l'équivalent pour

l'ethnographie de ce que sont les voyages de Humboldt ou Darwin au siècle précédent⁵⁶, ou plus précisément encore l'Expédition anthropologique du Détroit de Torres, organisée en 1898 par l'université de Cambridge⁵⁷.

- 45 Au sein même de ces expéditions, la dimension collective de la recherche passe par un autre type de division du travail, cette fois-ci fondée sur la spécialisation. Celle-ci apparaît comme une caractéristique d'une science moderne et efficace, comme l'exprime Griaule en 1933, quand il expose à son retour la méthodologie de l'expédition⁵⁸.

Cette sûreté comme cette rapidité, on la trouvera dans la division du travail à l'intérieur d'une équipe d'observateurs spécialisés agissant en liaison constante. [...] L'ethnologue à tout faire est une conception périmée. Qui n'a pas le sens juridique doit s'abstenir d'observer le droit [...]; qui n'a pas d'oreille ne s'obstinera pas à noter des langages.

- 46 Cette revendication de spécialisation de chaque observateur en fonction de ses compétences propres, admet en pratique une certaine souplesse : elle permet d'intégrer des collaborateurs qui n'ont pas de compétence très définie, comme c'est le cas de la plupart des membres des expéditions de Griaule⁵⁹. Une lettre de Déborah Lifchitz à Michel Leiris, lors de la mission Sahara-Soudan (1935), décrit la façon dont cette division du travail est mise en pratique à l'arrivée de l'expédition chez les Dogon :

Nous nous sommes mis au travail, car nous avons déjà retrouvé tous les anciens informateurs [...]. Griaule travaille avec eux et avec un *olubaru* ; il a trouvé quelques cavernes avec des graffiti, qu'on lui a expliqués.
Paulme fait le recensement d'Ogol du bas, Mme de Breteuil fait de l'ethnobotanique, Larget de la topographie musicale, Lutten explore des cavernes, Gordon⁶⁰ enquête sur la *binuya* et la *yapilu* ; moi, je fais de la linguistique »⁶¹.

- 47 Une telle organisation du travail collectif suppose la participation d'un certain nombre d'indigènes en tant qu'informateurs (qui étaient rémunérés comme tels). Ceux-ci ont donc un statut complexe, étant les auxiliaires de l'enquête dont ils sont aussi (en tant que représentants d'un groupe) les objets.

- 48 La dimension collective de l'enquête apparaît aussi comme une garantie d'objectivité et de qualité scientifique. Face à une cérémonie complexe, telle que des funérailles, dit Griaule, l'observateur solitaire est débordé devant la multiplicité d'actions simultanées. Différents observateurs, se plaçant à des postes stratégiques, peuvent en revanche se partager le travail. Lors des réunions, censées être quotidiennes, chacun fait son rapport : le moindre doute donne lieu à deux vérifications au minimum : celle des deux collaborateurs en contradiction, et il est rare que la lumière ne soit pas faite rapidement⁶².

- 49 En particulier, la dimension collective donne une supériorité décisive au chercheur dans sa confrontation avec ses informateurs, qui, dans la conception policière de l'enquête que développe Griaule, cherchent toujours à dissimuler l'essentiel⁶³ :

[sa] connaissance de plus en plus approfondie [...] lui donne un flair de moins en moins facile à surprendre dans la constitution de ses archives. Et ceci est senti par son partenaire – son adversaire – indigène.

- 50 Cette double caractérisation de l'informateur, tout à la fois partenaire et adversaire, indique bien son statut ambivalent, en marge de l'équipe de recherche à proprement parler. Il faut souligner que cette théorisation du travail collectif chez Griaule renvoie à une expérience effective : les missions de Griaule ont systématiquement réuni plusieurs personnes, et le travail cumulé sur les Dogon du Soudan français apparaît comme un exemple de recherche collective, qui s'étend sur près de trente-ans (et s'est poursuivi

même bien après le décès de Griaule), à tel point que les Dogon sont devenus une sorte de totem de l'ethnologie africaniste française⁶⁴.

Coopération et centralisation

- 51 Dans la mesure où elles ne sauraient suffire à l'ampleur de la tâche d'inventaire des sociétés humaines, les expéditions de chercheurs réalisant eux-mêmes la collecte de données ne rendent donc pas caduc le modèle de division du travail fondé sur les relais locaux⁶⁵. Elles en sont plutôt le complément ; de fait, une des tâches qui leur est assignée est précisément d'assurer la liaison entre la science métropolitaine et ceux qui doivent devenir ses correspondants locaux. Dans la définition officielle des missions de l'expédition Dakar-Djibouti, une importance considérable est ainsi accordée à ce rôle de rationalisation des pratiques savantes coloniales :

Prendre contact avec les milieux coloniaux et donner aux éléments de bonne volonté des directives leur permettant d'effectuer des observations selon des méthodes rationnelles et de rassembler des collections scientifiquement utilisables .

- 52 C'est dans ce but que l'Institut fait imprimer des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*⁶⁶, qui insistent, elles aussi, sur le rôle fondamental des « bonnes volontés » de la périphérie dans la construction d'une science nationale.

Pour restituer à notre Musée d'ethnographie la place qui lui revient parmi les grands musées du monde, il suffit que ceux qui vivent ou circulent loin de la métropole, fonctionnaires, voyageurs, touristes ou colons, veuillent bien nous aider à constituer des collections.

En rapports directs et journaliers avec les habitants des régions qu'ils traversent ou dans lesquelles ils vivent, ils sont *les mieux placés* pour *recueillir*, en même temps que des objets, tous les détails qui s'y rapportent et *rassembler* ainsi – par des informations orales ou écrites, par le dessin ou la photographie, une mine de *documents* qui multiplieront l'intérêt scientifique des objets récoltés.

Orienter les recherches des collecteurs, leur fournir une *méthode* de travail, leur donner des *directives rationnelles* d'après des *disciplines éprouvées*, tel est le but des présentes instructions.

- 53 Les responsables du musée du Trocadéro cherchent des inspirations dans les musées coloniaux des pays voisins : c'est ainsi que Rivière invite J. Maes, le conservateur du musée du Congo belge à Tervuren, pour une grande conférence à la salle Pleyel.

Je me réjouis [...] d'entendre votre conférence : tout le monde ici sera intéressé par vos explications pour l'organisation de votre beau musée, le recrutement méthodique des collections en liaison avec les fonctionnaires, missionnaires, etc, ses méthodes de classement et d'exposition et tout ce que vous jugerez bon de nous dire sur l'ethnographie du Congo belge⁶⁷.

- 54 L'enjeu est donc de développer et de structurer le réseau des observateurs sur le terrain. Pour schématiser, on peut dire que les années trente voient le passage d'un modèle d'organisation que l'on peut dire fédérateur à un modèle centralisé.

- 55 Les sociétés savantes, conçues comme des relais entre pratiques scientifiques locales et institutions centrales, occupent dans une telle division du travail des connaissances une place stratégique. L'objectif de Rivet, qui cherche à unifier l'espace de l'ethnologie dans une seule fédération tentaculaire, peut être résumé comme de passer d'une nébuleuse d'institutions plus ou moins autonomes et concurrentes, en métropole et dans les colonies, à un réseau structuré et hiérarchisé. De ce point de vue, un des aspects de la création en 1930, de la Société des africanistes est la mise en place d'une sorte de courroie

de trans-mission entre savants métropolitains et monde colonial. La Société des africanistes, dont le secrétaire général est le fidèle lieutenant de Rivet, Paul Lester, assure l'établissement d'un réseau de correspondants coloniaux, et doit permettre d'assurer la remontée des informations du terrain tout en établissant un contrôle sur les publications⁶⁸. Le *Journal* de cette société offre, dans les années trente, une tribune privilégiée aux ethnographes liés au musée du Trocadéro⁶⁹.

- 56 Pour établir ce qui s'apparente à un monopole sur l'ensemble du domaine qu'il inclut dans sa définition de l'ethnologie, Rivet s'appuie sur la structure coloniale (en particulier sur la hiérarchie administrative). Ainsi, en 1932, c'est une circulaire du ministère des Colonies, qui désigne comme correspondants officiels aux coloniaux, les organismes liés à Rivet⁷⁰, passant sous silence les organisations rivales, comme l'École d'anthropologie, la Société d'ethnographie de Louis Marin, ou encore la Société du folklore français et du folklore colonial, la Société d'anthropologie de Paris (alors même que Rivet est membre de ces deux dernières sociétés), de même que les institutions savantes coloniales (Comité des recherches historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, Académie des sciences coloniales, etc.). On peut parler ici de processus d'officialisation, au sens de définition d'une science officielle, dans la mesure où elle reçoit l'appui solennel du ministère des Colonies.
- 57 Au cours des années trente, Rivet s'efforce de s'établir auprès des gouvernements coloniaux comme interlocuteur privilégié. Il réalise ainsi un voyage en Indochine en 1932, sur l'invitation du gouverneur général, au cours duquel il s'efforce d'établir des relais. Cet aspect apparaît nettement dans le compte rendu du voyage de Rivet en Indochine :
- À cette occasion, il a pu parcourir toute l'Indochine, le Yunnan, le Siam et les États malais, recueillant d'importantes collections et en centralisant l'effort entre les mains de M. Claeys, membre de l'École française d'Extrême-Orient, chargé officiellement [...] de l'enquête permanente d'ethnologie⁷¹. En 1934, Rivet propose au gouverneur général de l'AEF que son élève, le Dr Pales, médecin militaire, y devienne « l'animateur de l'ethnologie » (Lettre à Antonetti, 23/04/1934, Ms 134).
- 58 Il obtient un demi-succès : le gouverneur-général donne son accord pour que Pales devienne le « cerveau de cet organisme d'études », à condition cependant qu'il le fasse « en plus de sa tâche ».
- 59 La correspondance entre le musée et les administrations coloniales⁷² témoigne bien du recours récurrent aux autorités coloniales, à la fois pour obtenir des appuis pour les missions d'exploration, mettre des interprètes à disposition des chargés de mission, etc., mais aussi pour recueillir des collections ethnographiques ou effectuer des enquêtes, comme celle sur les « allume-feux » en 1932.
- 60 De plus en plus, ce qui s'affirme, c'est, au nom de la nécessaire rationalisation et coordination, le caractère pyramidal et hiérarchique de cette organisation de la recherche. On pourrait ainsi, en reprenant les textes de cette époque⁷³, dégager une belle opposition structurale ; d'un côté les termes qui décrivent la situation désolante de la science coloniale du passé : isolement, dispersion, hasard, impuissance, improvisation, superficialité ; de l'autre, ceux qui décrivent l'avenir de la recherche outre-mer : on rencontre surtout des verbes, tels que ordonner, élaborer, grouper, classer, organiser, coordonner, centraliser, diriger, former, ou le recours incessant aux adjectifs méthodique, rationnel, systématique et scientifique. Une telle opposition met en valeur le rôle indispensable des centres de recherche et incite à leur unification en un réseau hiérarchisé et centralisé⁷⁴.

- 61 L'expression la plus achevée de cette utopie scientifique centralisatrice, c'est le projet du musée de l'Homme, conçu précisément comme regroupement de l'ensemble des institutions savantes, des collections de crânes et d'objets ethnographiques, des documents divers, des bibliothèques⁷⁵. Le musée doit être à la fois une réserve des laboratoires où tous ces faits, observations et objets sont archivés, conservés, classés, et aussi un lieu d'exposition et d'enseignement. Il incarne l'utopie d'une institution centrale qui vise à l'exhaustivité en concentrant l'ensemble des ressources matérielles et humaines disponibles dans un domaine entier du savoir⁷⁶. Dans un premier temps tout au moins, cette utopie semble prendre corps : plusieurs sociétés savantes tiennent leurs séances dans le nouveau musée, notamment celles qui sont le plus liées au réseau : américanistes, africanistes, et regroupent leurs bibliothèques. De même, l'Institut d'ethnologie est transporté rapidement au Trocadéro. Cependant, d'autres refusent ce regroupement⁷⁷.
- 62 Une caractéristique de la modalité spécifique d'« institutionnalisation » que connaît l'ethnologie française est qu'elle repose sur la participation d'un certain nombre de collaborateurs bénévoles⁷⁸. Ce trait est récurrent tant dans les descriptions du fonctionnement du musée d'ethnologie du Trocadéro dans les années trente, que dans les projets d'organisation des relations avec le terrain colonial. Pour simplifier, on peut dire que le modèle de base de division du travail repose sur la collaboration étroite entre des spécialistes, qui coordonnent et donnent des instructions, et un ensemble de bonnes volontés, petites mains qui réalisent le travail.
- 63 Rivet indique ainsi que « l'œuvre de réorganisation » du Trocadéro a été permise par le « recrutement sélectionné de collaborateurs bénévoles » parmi les élèves de l'Institut d'ethnologie⁷⁹. La formule indique bien le rôle essentiel de ces bénévoles⁸⁰. Les « fonctionnaires attachés à la chaire du Muséum » ont eu pour rôle :
- d'organiser cette collaboration désintéressée, de répartir les tâches entre les bonnes volontés, de les coordonner d'une façon systématique. Ils ont formé les *cadres* d'une *petite armée* d'une cinquantaine de travailleurs auxiliaires et imposé à leur enthousiasme et à leur activité une *stricte discipline* qui décuplait leur rendement ; et c'est peut-être l'aspect le plus émouvant de la renaissance des études ethnologiques en France qu'elle soit en grande partie l'œuvre de ce travail collectif⁸¹.
- Cette étude, qui longtemps a été livrée au hasard, peut et doit devenir systématique, maintenant qu'une *petite armée de chercheurs spécialisés* a été créée grâce à l'enseignement de l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris. Il est nécessaire que, dans chacune de nos principales colonies, soient constitués *des centres d'enquêtes ethnologiques et des musées locaux*, permettant aux touristes, aux colons, aux fonctionnaires de se documenter sur place sur les coutumes des populations qu'ils visitent, avec lesquelles ils travaillent, ou qu'ils administrent. Ces centres d'étude travailleraient suivant un plan systématique, grouperaient, coordonneraient, orienteraient et stimuleraient toutes les bonnes volontés, et enfin serviraient d'organes de liaison avec les centres métropolitains.
- 64 Chaque musée, en France et dans les colonies, est précisément conçu comme un centre de coordination et d'impulsion, qui doit discipliner les bonnes volontés et constituer sa propre petite armée de travailleurs auxiliaires⁸². Rivet s'efforce de créer des centres locaux, qui seraient basés dans des musées ethnographiques. Il obtient un accord de principe pour la création d'un musée à Hanoi⁸³. Il en est de même quelque temps plus tard à Dakar.

65 C'est au moment de la création du musée de l'Homme, inauguré en juin 1938, que s'affirme avec le plus de force le modèle centralisateur. L'année précédente, lors du Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer, l'ethnologie constitue à elle seule une des sept sections, ce qui indique bien qu'elle est désormais reconnue comme une science coloniale de plein droit⁸⁴. Les orateurs insistent sur la nécessité de renforcer la coopération entre institutions métropolitaines et coloniales, c'est-à-dire en pratique le contrôle des premières sur les secondes, en établissant entre les deux des liens organiques. Les vœux de la septième section déclinent ce programme : le premier vœu concerne « l'organisation de la recherche ethnologique aux colonies ». Les demandes suivantes sont caractéristiques de la volonté de centralisation :

Que les *travailleurs de bonne volonté non spécialisés*, fonctionnaires, missionnaires, colons, indigènes cultivés, trouvent auprès des organismes locaux ou métropolitains, notamment du Musée de l'Homme, les informations (questionnaires, publications) sans lesquels leurs travaux ne pourraient atteindre leur pleine valeur.

Que l'organisation de la recherche ethnologique dans les territoires français d'Outre-Mer repose essentiellement sur une liaison étroite et un échange continuuel entre les organismes métropolitains et locaux.

66 Le Congrès, sous la présidence de Rivet, donne lieu à une série de rapports sur l'organisation de la recherche dans chaque grande zone géographique zones, qui ont chacune leur délégué, tous liés au réseau du Trocadéro⁸⁵. L'intervention de Paul Mus, alors directeur (par intérim) de l'École française d'Extrême-Orient, exprime de façon frappante cette utopie centralisatrice :

Ne perdons pas de vue l'idée directrice, à savoir, la division du travail entre des organes localisés périphériquement (sic), organes de recherche, de fixation, et de transmission au centre, d'une part ; et d'autre part des organes centralisateurs, organes d'assimilation, de retransmission sous une forme élaborée, et en même temps d'excitation, qui répondent aux renseignements transmis par des interrogations nouvelles que ces renseignements ont seuls permis de poser⁸⁶.

67 L'ethnologie apparaît ici comme un vaste organisme, dont le musée de l'Homme serait à la fois le cerveau, l'estomac et le cœur, si l'on veut bien me pardonner ces approximations physiologiques⁸⁷. Il est significatif que ce système centralisé de relais scientifiques, désormais institutionnels et non plus individuels, soit calqué sur la hiérarchie administrative. Le cœur du réseau est à Paris, dans la capitale de l'Empire. Au siège de chaque groupe de colonies comme Hanoi, Dakar ou Brazzaville (où réside le gouverneur général), on trouve une tête secondaire (musée). Enfin, la création d'un centre local est prévue dans chaque territoire.

68 C'est là encore en s'appuyant sur la hiérarchie coloniale que Rivet va s'efforcer d'obtenir le rattachement des centres locaux au réseau. Ainsi, en 1938, Théodore Monod, alors jeune assistant au Muséum, est envoyé pour diriger l'Institut français d'Afrique noire (IFAN), qui prend la place du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française (AOF), qui dépendait localement du Gouverneur Général. De même, au cours des années quarante, les sociétés savantes du Cameroun et du Congo, créés sous l'égide des administrations coloniales locales, sont transformées en centres de l'IFAN dépendant administrativement de Dakar.

69 Rien ne montre mieux la prégnance de ce modèle de la division du travail que le degré extrême de raffinement auquel il va être porté par Griaule. Dans sa *Méthode de l'ethnographie*, celui-ci développe longuement les avantages de « l'équipe double »⁸⁸ :

Une expédition ethnographique bien comprise se compose de deux équipes : la première se rend sur le terrain pour s'y livrer à la recherche proprement dite. La seconde est établie dans la métropole et centralise les documents recueillis.

Elle réalise, [poursuit Griaule] une sorte d'enquête du second degré dont la base sera formée par les documents provenant de la première. La documentation se constitue en effet par fragments.

[...] La seconde équipe établira pour chaque chapitre de la recherche une rédaction provisoire où les éléments seront mis en ordre, articulés, et les liens qui les unissent mis en valeur [...].

- 70 L'équipe métropolitaine (au musée d'ethnographie) produit aussi un questionnaire, renvoyé sur le terrain aux enquêteurs.

Ce questionnaire aura l'avantage, d'une part d'être adapté étroitement à l'enquête, d'autre part de bénéficier des renseignements que procurent les bibliothèques et les instituts de recherche métropolitains.

Ainsi traité, le document est retourné aux enquêteurs qui ont le loisir de le reprendre sur de nouvelles bases ou tout au moins selon des angles quelque peu différents. Dès qu'il paraît plus complet ou dès que le nouvel élan de l'enquête s'épuise, il est retourné à l'autre équipe.

Le va-et-vient est répété autant de fois qu'il faut pour obtenir un exposé satisfaisant.

- 71 Un tel système paraît difficilement praticable, surtout étant donné les difficultés de communication avec les colonies ; Griaule affirme pourtant que cette méthode a été employée avec profit par les missions dont il a eu la charge. Cette vision du fonctionnement de la division du travail est bien sûr idéalisée, et fait abstraction de la méfiance entre chercheurs, sur fond de rivalité, comme le suggère une lettre de Deborah Lifchitz à Michel Leiris :

Quand Griaule est parti, il ne nous a pas laissé les doubles de ses fiches ; lui et ceux qui sont partis avec lui n'ont pas jugé utile de nous mettre au courant de leurs travaux. Évidemment, certaines de nos enquêtes pourraient compléter les leurs, mais nous ne voulons pas qu'ils travaillent sur nos fiches avant notre retour, et si nous les envoyons il vous sera difficile de les empêcher. Il est donc beaucoup plus simple que nous gardions ces fiches⁸⁹.

- 72 Finalement, les deux enquêtrices enverront les fiches au domicile de Leiris, en lui recommandant le secret !

- 73 Quoiqu'il en soit, ce thème de l'équipe double illustre le caractère structurant du modèle de la division du travail au sein même des équipes de chercheurs : le chercheur de terrain qui récolte les faits doit être stimulé par le chercheur métropolitain, seul à même d'élaborer les hypothèses, précisément parce qu'il n'est pas absorbé par la collecte⁹⁰.

- 74 Une telle forme de division du travail implique ainsi un monopole du travail d'interprétation et de théorisation au niveau supérieur de généralisation, qui s'oppose radicalement au modèle malinowskien, dans lequel l'observation constitue nécessairement une opération théorique. L'idéal est ici celui de la monographie exhaustive, dont l'accumulation permettra aux savants de l'avenir d'élaborer des lois générales. L'objectif est de parvenir d'abord à un inventaire encyclopédique. Comme le dit Griaule, reprenant la métaphore des archives :

Il s'agit d'établir les archives totales de l'humanité en procédant par monographie [...]. Alors seulement la sociologie pourra procéder à des généralisations et à l'établissement de lois. (*Méthode de l'ethnographie*, p. 5).

- 75 L'entre-deux-guerres voit ainsi l'affirmation d'un consensus néo-positiviste autour du primat de la collecte des faits. Pour Mauss (qui prend ici implicitement ses distances avec

Durkheim), les tâches descriptives sont en effet plus urgentes que les tâches théoriques, dans la mesure où les faits sociaux des sociétés inférieures sont en train de disparaître.

Or, ils sont précieux pour la science à venir encore plus que pour la nôtre. Nous avons l'absolu devoir non seulement de les comprendre, et même sans les comprendre, de les *cons-tater*, de les *découvrir* & de les *faire enregistrer* de notre mieux. De ceci nous sommes responsables vis-à-vis de la science future, comme vis-à-vis de notre pays et des peuples eux-mêmes. C'est pourquoi M. Lévy-Bruhl, M. Rivet et moi, nous avons tant fait pour l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris. *Toutes les sciences de la nature* sont d'ailleurs dans ce cas. Elles ont besoin de *foles de collaborateurs*. La recherche et la connaissance de *faits toujours plus nombreux* proviennent de leurs exigences mêmes⁹¹.

- 76 Une fois de plus, Mauss affirme que le but essentiel de l'Institut d'ethnologie est de former des collaborateurs capables d'enregistrer les faits découverts par les savants. On ne saurait mieux dire que le progrès de la science est fondé sur l'accumulation de faits, l'accroissement du nombre de réalités connues. D'ailleurs, conclut Mauss :

la partie descriptive de nos sciences a ses attraits très grands et très puissants, aussi puissants que ceux de la botanique et de la zoologie »⁹².

- 77 Griaule reprend lui aussi le parallèle avec les sciences naturelles :

On doit mettre dans la recherche du fait social quel qu'il soit et dans la connaissance de toutes les sociétés humaines la même ardeur que font les naturalistes à établir une liste exhaustive des insectes et des plantes⁹³.

- 78 De son côté, Henri Labouret, de même qu'il se montre un zélé collecteur d'objets pour le compte du musée du Trocadéro dans ses missions en Afrique occidentale française (1932) et au Cameroun (1934)⁹⁴, adopte la posture de l'humble auxiliaire qui sait rester dans son rôle d'observateur et de collecteur de faits. En introduction à sa monographie, *Les Tribus du rameau Lobi*, publiée par l'Institut d'ethnologie en 1931, il prend soin de souligner son refus non seulement de la théorie, mais même de l'interprétation :

soucieux avant tout d'apporter à la science des faits précis, je me suis gardé de discuter et d'interpréter les phénomènes décrits.

- 79 Au total, ce modèle d'organisation de la recherche a produit une ethnographie très descriptive, très factuelle (et aujourd'hui souvent aride)⁹⁵, dont l'idéal est la monographie exhaustive, mais qui peut aussi prendre une forme fragmentaire : description d'un outil, d'un rite de circoncision ou de moisson, recueil de quelques proverbes ou termes de vocabulaire, enregistrement de chants ou de musiques, etc.⁹⁶. Ces travaux sont conçus, dès le départ, comme une contribution partielle à une œuvre collective, visant à produire une sorte d'encyclopédie des peuples du monde⁹⁷. L'ethnographe constitue une archive pour la postérité, destinée à être élaborée par d'autres, matériau pour une analyse secondaire, qui sera peut-être réalisée par les générations futures.

Conclusion : un modèle français ?

- 80 Ainsi, depuis les séminaires de Mauss au début du siècle jusqu'aux enseignements de Griaule dans les années cinquante, on retrouve, sous des formes différentes, le leitmotiv de la division du travail, qui oppose le stade de la description, de la collecte des faits, de la monographie, à celui de la synthèse, de la généralisation et de la découverte de lois. Les années trente voient un effort de création d'un système de division du travail rationalisé, qui se veut systématique et centralisé. Pour saisir ce à quoi aurait pu ressembler cette utopie rationalisatrice, si éloignée de la vision romantique de l'ethnologue solitaire, on

peut imaginer une espèce d'INSEE ethnologique : un modèle d'organisation bureaucratique de la recherche, fondé sur une division du travail poussée, avec un centre qui contrôle, stimule, coordonne, met en ordre les données, une délégation des tâches et un réseau de collaborateurs locaux encadrés et formés, recevant de Paris des instructions et envoyant en retour à la fois des objets et des « faits » scientifiques, proprement décrits et étiquetés, qui peuvent ensuite être classés et synthétisés par les chercheurs du musée de l'Homme⁹⁸.

- 81 Ainsi, alors que la professionnalisation de la discipline s'accompagne en Grande-Bretagne d'une exclusion des amateurs, renvoyés à un état obsolète de la discipline, le modèle de division du travail dominant en France exige, au contraire, le recrutement de foules de collaborateurs, et favorise l'établissement d'un continuum entre les professionnels et les auxiliaires. L'institutionnalisation de l'ethnologie en France se fait non par une coupure, mais par l'inclusion, à des degrés divers, d'un nombre considérable de collaborateurs bénévoles, dont une partie non négligeable, bénéficiant de l'expansion de la discipline, vont progressivement s'installer dans ce qui devient une carrière, en étant rattachés au musée ou aux instituts de recherche dans les colonies (IFAN, ORSTOM)⁹⁹, puis au CNRS ou à la VI^e section de l'École pratique des hautes études¹⁰⁰. Ainsi, au lieu d'une substitution des professionnels aux amateurs (sur le modèle par exemple que connaît l'histoire aux débuts de la III^e République), le phénomène majeur est ici le processus de professionnalisation d'une partie des amateurs eux-mêmes.
- 82 L'utopie encyclopédique des archives totales de l'humanité a progressivement perdu son potentiel de mobilisation, tandis que le musée de l'Homme lui-même a connu un inexorable déclin ; cependant ses effets se sont fait sentir de façon durable dans les pratiques de recherche des ethnologues, en particulier parce qu'ils se sont cristallisés dans les institutions de la discipline (musées, CNRS, université). On peut ainsi se demander si la fameuse tripartition établie par Claude Lévi-Strauss entre l'ethnographie, qui doit se contenter de décrire sous forme monographique, collectant les faits en se refusant à les interpréter, l'ethnologie, réalisant une synthèse à un premier niveau, régional ou autour d'une technique, et l'anthropologie, science véritablement comparative, n'est pas un écho de cette structure de division du travail qui s'est exprimée notamment dans le musée de l'Homme, pérennisant ainsi cette structure, sous une forme trans-formée¹⁰¹. De même, il est frappant de constater que le Laboratoire d'anthropologie sociale reprend, à l'aide d'une autre technologie, importée des États-Unis (le *Human Relations Area Files*), le projet démesuré des « archives totales de l'humanité » par le biais d'une mise en fiches, à partir de toutes les sources ethnographiques existantes, de l'ensemble des cultures humaines¹⁰².
- 83 Je voudrais, pour finir, aborder brièvement un dernier point : dans quelle mesure le succès éclatant, que représente à la fin des années trente pour l'ethnologie, la création du Musée de l'Homme, constitue-t-elle un modèle pour les autres disciplines, et notamment pour les historiens des *Annales* ? Seule une recherche spécifique pourrait répondre à cette question. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ignorent pas l'importance des transformations en cours, dans un domaine avec lequel ils sont en contact étroit, comme en témoigne par exemple Lucien Febvre¹⁰³. Dans son avant-propos au tome de *L'Encyclopédie française* consacré à « L'Espèce humaine », Febvre présente Rivet, à qui il a confié la responsabilité du volume, comme réalisant dans sa personne :
- cette symbiose de l'anthropologue, de l'ethnologue, du linguiste, de l'historien et du médecin dans quoi il montre si justement [...] la condition même des progrès du

savoir. [Et un peu plus loin, Febvre donne en modèle à suivre pour les statistiques], les méthodes expérimentales pratiquées par les savants anthropologistes¹⁰⁴.

84 La nouvelle science de l'Homme est bien un point de référence dans un paysage disciplinaire en pleine recomposition.

NOTES

1. Il est significatif de la force de ce modèle que même les réflexions stimulantes de plusieurs anthropologues britanniques sur les conditions nouvelles du *fieldwork* considèrent uniquement les enquêtes individuelles ou en couple, cf. P. Dresch, W. James et D. Parkin (ed.), *Anthropologists in a Wide World*, New York and Oxford, Berghahn, 1999.
2. Comme le font la plupart des sociologues quantitativistes, des géographes ou des économistes. Les historiens, quant à eux, utilisent généralement des archives qui leur préexistent.
3. Mon intérêt pour les recherches collectives est lié aussi à ma participation aux enquêtes menées collectivement au sein du Laboratoire de sciences sociales (ENS-EHESS), et pour certaines, avec le Museu Nacional de l'université fédérale de Rio de Janeiro, selon des modalités très différentes de celles exposées ici. *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 43, 2001. Je remercie Florence Weber pour sa relecture attentive et Laurent Dartigues, qui a attiré mon attention sur le fait qu'un certain nombre d'initiatives avaient des précédents en Indochine, notamment autour de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO). Voir sa thèse, *Les Représentations françaises du monde social vietnamien à travers les textes savants 1860-1940. Essai d'anthropologie historique de la connaissance coloniale du Viêt-nam*, EHESS, 2001. Je n'ai pu tenir compte ici des publications publiées ou venues à ma connaissance postérieurement à la rédaction de cet article, en particulier l'excellent ouvrage de Filippo Zerilli, *Il lato oscuro dell'etnologia. Il contributo dell'antropologia naturalista al processo di istituzionalizzazione degli studi etnologici in Francia*, Rome, CISU, 1998 (1999). Voir aussi le « Projet de présentation d'un bureau d'ethnologie » de Marcel Mauss (1913) publié par Emmanuelle Sibeud in *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2004, 10, p. 105-124.
4. Voir les contributions de Jean Bazin et Philippe Descola à l'ouvrage collectif précisément appelé *Une École pour les sciences sociales*, Jacques Revel et Nathan Wachtel (dir).
5. « De toutes les branches des sciences naturelles, l'ethnologie est, de par son objet même, la plus complexe. Les divers aspects que présente l'étude d'un groupe humain quelconque sont si accusés et différenciés qu'ils donnent l'impression parfois de relever d'autant de sciences distinctes, mais en fait, toute recherche anthropologique, pour être vraiment complète, doit les refléter tous. » C'est le début du manifeste de Paul Rivet, « Ce qu'est l'ethnologie » in *L'Espèce humaine*, volume IX de l'*Encyclopédie Française* dirigée par Lucien Febvre, Paris, 1936, Comité de l'encyclopédie et Librairie Larousse. Cette définition marque parfois jusqu'à aujourd'hui la structure des institutions ethno-logiques, telles la section du Conseil national des universités, « Préhistoire, anthropologie, ethnologie ». Au CNRS, c'est seulement en 1992 que l'anthropologie biologique et la préhistoire ont été séparées de l'ethnologie avec la création de la section 38 « Unité de l'homme et diversité des cultures ».
6. James Urry, 1993 (1972), « Notes and Queries on Anthropology and the Development of Field Methods in British Anthropology, 1870-1920 », in *Before Social Anthropology*; Chur, Harwood, *Essays on the History of British Anthropology* p. 17-40; Henrika Kuklick, *The Savage within. The Social History of British Anthropology, 1885-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, chap. 2.

7. Pour une synthèse de ces transformations souvent étudiées, voir Benoit de L'Estoile « The "Natural Preserve of Anthropologists" : Anthropology, Scientific Planning and Development », *Information sur les Sciences sociales.*, vol. 36, 2, 1997.
8. Me limitant au thème du colloque, je n'aborde ici qu'indirectement la question du lien, déterminant pour la structuration du savoir, avec le contexte colonial. Je me permets de renvoyer à mes analyses in « Des races non pas inférieures, mais différentes : de l'Exposition coloniale au musée de l'Homme », in Claude Blanckaert (dir.), *Politiques de l'anthropologie : discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2001 et « Science de l'Homme et domination rationnelle : ethnologie et politique indigène en Afrique coloniale française », *Revue de synthèse*, n° 3/4, 2000, p. 291-323.
9. Comme le rappelle ici même Jean-Louis Fabiani, les « sociologues » durkheimiens demeurent longtemps des « philosophes ». C'est aussi en partie le cas, en France, des anthropologues.
10. L'abbé indigène André Raponga Walker aura une longue carrière ethnologique, puisqu'il sera en 1949-1950 un « informateur » de Georges Balandier sur le Bwiti des Fang, in Georges Balandier, « Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon », *Cahiers internationaux de sociologie*, IX, 1950, n° 7, p. 80.
11. « Les faits sont extrêmement épars ; l'ensemble des sources est encore mal connu. Nous tâcherons donc ici de suppléer par un labeur commun, à ce qui manque encore aux ethnographes, à ce manuel complet à indications bibliographiques complètes pour chaque groupe social étudié », « L'enseignement de l'histoire des religions des peuples non civilisés à l'École des hautes études. Leçons d'ouverture », repris in Marcel Mauss, *Œuvres*, III, 1969, Paris, Éditions de Minuit, p. 365 sq.
12. On sait que pour les durkheimiens, l'ethnographie est une « science descriptive » qui fournit des matériaux empiriques à l'analyse sociologique, aux côtés de l'histoire ou de la statistique. Il est frappant de constater que ce modèle de division du travail, entre observateurs de terrain et sociologues, se retrouve exprimé de façon très proche dans les commentaires d'Halbwachs en visite en 1930 parmi les sociologues de Chicago, qu'il voit avant tout comme des « collecteurs de fait », comme il l'écrit à sa femme : « plongés dans la vie, en contact étroit avec les groupes, ils paraissent ignorer totalement toutes nos théories. Ils sont dans la même situation à cet égard que vis-à-vis de Durkheim, les explorateurs et les missionnaires ». Lettre citée par Jean Christophe Marcel, « Maurice Halbwachs à Chicago ou les ambiguïtés d'un rationalisme durkheimien » *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1999, 1, 47-67, p. 57.
13. Dès 1902, il esquisse un « Essai d'une instruction pour l'étude sociologique des sociétés indo-chinoises », où il annonce la publication prochaine d'instructions détaillées ; in *Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient, Hanoi (1902). Compte rendu analytique des séances*. Hanoi, F. H. Schneider, 1903, p. 115-116. (communiqué par Laurent Dartigues).
14. Pour un résumé, voir Claude Blanckaert, « Introduction », in *Id.*(dir), *Le terrain des sciences humaines (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1996.
15. « L'Ethnographie en France et à l'étranger », *Revue de Paris*, 1913, repris dans Mauss, *Œuvres*, III, *op. cit.*, p. 395-434.
16. Marcel Mauss, *op. cit.*, (mis en italique par l'auteur).
17. Il est éclairant de rapprocher ce vibrant éloge de la disqualification sans appel des coloniaux comme observateurs par Malinowski, quelques années plus tard, : « Quand, pour son métier, le Blanc entre en relation avec l'indigène - comme c'est le cas du missionnaire, du marchand et du fonctionnaire - il s'agit ou de le convertir, ou de l'influencer, ou de se servir de lui, et cela rend impossible toute observation vraie, neutre, impartiale, exclut une totale sincérité », in *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963 [édition originale, 1922], p. 75.
18. Lucien Lévy-Bruhl évoque le fait que ce bureau avait donné lieu à un projet de Mauss, qui aurait été accepté par Louis Liard.

19. Lucien Lévy- Bruhl, « L'Institut d'ethnologie de l'université de Paris », *Revue d'ethnographie et de traditions populaires*, vol. XXIII-XXIV, 1925, p. 1-4. (Mis en italique par l'auteur).
20. C'est à partir de ses propres notes sur ces cours, dans les années trente, que Denise Paulme a édité et publié sous le titre de *Manuel d'ethnographie*, les « Instructions » toujours promises par Mauss (Paris, Payot, 1989 (1947)). Je m'appuie ici largement sur ces instructions, très riches sur la « méthode d'enquête » promue par l'Institut d'ethnologie.
21. Voir aussi Emmanuelle Sibeud, « La naissance de l'ethnographie africaniste en France avant 1914 », *Cahiers d'études africaines*, 1994, vol. 33, n° 136, p. 639-658.
22. Henri Labouret, « Ethnologie coloniale. Un programme de recherches » ; *Outre-Mer*, IV(1), 1932, p. 48-89.
23. Devant laquelle il se livrera à un vibrant plaidoyer pour l'ethnographie « Quelques exemples de l'utilité pratique des études ethnologiques », Maurice Prouteaux, 1932. *Journal de la Société des africanistes*, p. 195-206.
24. Maurice Prouteaux, « Note sur le Comité local d'études scientifiques et historiques de l'Oubangui », (29/7/1930), Archives du Bureau des affaires politiques de l'AEF, Centre des archives d'Outre-Mer, (CAOM), Aix-en-Provence, carton 5d103. Il est vraisemblable que cette création soit liée à la préparation de l'Exposition coloniale de Vincennes, tout comme celle de la Société des Africanistes au même moment.
25. Lucien Lévy- Bruhl avait demandé, l'année précédente, la collaboration des administrations pour dresser l'état linguistique des colonies.
26. Archives du Bureau des affaires politiques de l'AEF (CAOM), *passim*. Voir aussi les papiers personnels de Marcel Prouteaux (CAOM).
27. Il s'agit bien entendu de Maurice Leenhardt.
28. Il s'agit en fait du Congrès de l'Institut international des langues et civilisations africaines, qui se tient en octobre 1931 en lien avec l'Exposition coloniale de Vincennes.
29. Lucien Lévy-Bruhl, *op. cit.*, 1925, (mis en italique par l'auteur).
30. *La Mentalité primitive. The Herbert Spencer Lecture*, delivered at Oxford, 29 May 1931, Oxford, Clarendon Press, 1931, p. 9-10 (mis en italique par l'auteur).
31. Edouard de Martonne, *Le savant colonial*, Paris, Larose, 1930, p. 41-42.
32. Théodore Monod, *Instructions sommaires, III, Conseils aux chercheurs*. 4^e édition, IFAN, Dakar, 1954.
33. Jean Jamin, « Le savant et le politique : Paul Rivet (1876-1958) », *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 3-4, 1989, p. 277-294.
34. Le musée de l'Homme est jusqu'à aujourd'hui une dépendance du Muséum.
35. Claude Blanckaert, « Collecter, observer, classer », in *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1993, p. 159-162.
36. Christophe Bonneuil, « Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la III^e République (1870-1914) », *Revue d'histoire de la France d'outre-mer*, 1999, t. 86, n° 322-323, p. 143-169.
37. Marie-Noëlle Bourguet, « La collecte du monde : voyage et histoire naturelle (fin XVII^e-début XIX^e siècle) », in *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, 1993, *op. cit.*
38. Pour Paul Rivet, l'enjeu essentiel de la construction du musée de l'Homme sera précisément de réunir les collections anthropologiques et ethnographiques. Les vitrines du musée, inauguré en 1938, mettent ainsi côte à côte crânes, objets ethnographiques et photographies.
39. Marie- Noëlle Bourguet, *op. cit.*
40. Théodore Monod, parcourant, jusqu'à un âge avancé, le Sahara à la recherche de nouveaux spécimens de flore ou d'insectes à rapporter au Muséum, a incarné pour un large public la figure du naturaliste de terrain se consacrant à l'inventaire du monde.

41. Institut français d'Afrique noire (IFAN), *Instructions sommaires, III, Conseils aux chercheurs*, 4^e édition, Dakar, 1954. Même si l'on ignore le tirage original de cette brochure, le nombre de ses rééditions indique qu'elle correspondait pour l'IFAN à une tâche importante.
42. « Le bon voyageur est celui dont le regard, parfaitement fidèle, observe et communique ce qu'il voit, dont la main, précise, habile à cueillir, exacte à décrire, est capable de faire des spécimens rassemblés des objets lisibles et transmissibles, parce que dûment calibrés et étiquetés. », in Marie-Noëlle. Bourguet, *op. cit.*, p. 176-177.
43. Il est significatif que les *Instructions sommaires* de l'IFAN contiennent en appendice des modèles de fiches pour les objets ethnographiques, pour les collections mammalogiques et pour les poissons.
44. Cette conception s'oppose radicalement à la conception malinowskienne de l'ensemble fonctionnel, dans lequel chaque phénomène prend sens dans sa relation dynamique avec les autres.
45. *Manuel d'ethnographie*, p. 17.
46. Lettre de Denise Paulme à Michel Leiris, 16/5/1935 : « Je vous recommande, si cela vous intéresse, les fiches HOGON-PROCES-VERBAL, qui se trouveront dans le paquet 11. [...] Si la littérature obscène chez les Dogon vous intéresse, je vous recommande les fiches CHANSON-FONIO : on les chante quand on fauche le fonio. », in Denise Paulme, *Lettres de Sanga à André Schaeffner, suivi des Lettres de Sanga de Deborah Lifchitz et Denise Paulme à Michel Leiris*, Fourbis, 1992, p. 79. La correspondance de Denise Paulme sur son terrain constitue un document passionnant sur les pratiques d'enquête, qui contraste avec les prescriptions méthodologiques. Je remercie Adam Kuper de m'avoir signalé cet ouvrage.
47. *Manuel d'ethnographie*, p. 7
48. *Manuel d'ethnographie*, p. 16
49. Jean Jamin, « Objets trouvés des paradis perdus : à propos de la mission Dakar-Djibouti », in « Collections passion », musée d'ethnographie, Neuchâtel, 1982, p. 69-100 ; *Id.*, « Le musée d'ethno-graphie en 1930 : l'ethnologie comme science et comme politique », in *La Muséologie selon G. H. Rivière*, Paris, Dunod, 1988.
50. « L'objet est dans bien des cas la preuve du fait social », *Manuel d'ethnographie*, p. 9.
51. En même temps, le terme d'« archives des sociétés » est caractéristique de cette approche descriptive, fondamentalement statique, qui va caractériser la muséographie comme l'ethnographie.
52. Marcel Mauss, *op. cit.*, p. 433.
53. Le modèle philologique est aussi présent chez Malinowski, avec par exemple la notion (dont l'ironie n'est pas absente) de *Corpus inscriptionum Kiriwiniensum* dans les *Argonautes*. Par la suite cependant, celui-ci dénonce fermement l'erreur qui consiste à traiter les énonciations comme des « textes », « An Ethnographic Theory of Language and some Practical Corollaries », in *Coral Gardens and their Magic*, vol. II, Indiana University Press, 1965, (1935).
54. « L'Afrique de Marcel Griaule (1898-1956). Centenaire d'un pionnier de l'ethnographie française ». Exposition au Musée de l'Homme, du 14 octobre au 31 décembre 1998.
55. En même temps, elle serait aussi à comparer avec la croisière Citroën Centre-Asie (« Croisière jaune »), qui part au même moment ; il est significatif que le chef de cette croisière, Haardt, soit, lui aussi, chargé de mission par l'Institut d'ethnologie.
56. Roger J. Brown, « Une science impérialiste : l'histoire naturelle britannique et les voyages d'exploration de Banks à Darwin », in *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, *op. cit.*, p. 197-210.
57. George W. Stocking, *After Tylor: British Social Anthropology, 1881-1951*, Londres, Routledge, 1996.
58. *Minotaure*, n° 2, 1933 : Mission Dakar-Djibouti (1931-1933), « Introduction méthodologique ».
59. Dans sa *Méthode de l'ethnographie*, publication posthume (PUF, 1957), qui reprend le cours qu'il donnait à la Sorbonne à partir de 1942, Griaule fait encore l'apologie de la recherche par équipe, faisant appel à des spécialistes de disciplines différentes. Ainsi, « une équipe composée

d'un historien des religions, d'un linguiste, d'un naturaliste et d'un médecin, peut donner d'excellents résultats ». En effet, poursuit-il « les spécialistes feront œuvre utile de deux façons : chacun d'eux dotera sa science propre d'apports nouveaux et originaux ; il appliquera ses méthodes à l'étude ethnographique d'ensemble, ce qui augmentera la qualité des résultats ».

60. Hélène Gordon, plus tard Lazareff, fondatrice de *Elle*, écrit dans *Paris-soir* une série d'articles sur les Dogon : « Dans l'antre des démons buveurs de sang » (note Denise Paulme).

61. Lettre datée du 8/2/1935 in Denise Paulme, *Lettres de Sanga à André Schaeffer...*, *op. cit.*

62. *Méthode de l'ethnographie*, *op. cit.* Cet avantage du « recouplement » est aussi souligné par Mauss, *Manuel d'ethnographie*, p. 21.

63. Voir en particulier le schéma de Griaule, « Zones de secret propres à chacun des informateurs », in *Méthode de l'ethnographie*, fig. 2, p. 23.

64. Voir par ex. le bilan de Germaine Dieterlen, « Tendances de l'ethnologie française (II) », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1959, XXVII, p. 23-26.

65. De même que les expéditions naturalistes ne suppriment pas *ipso facto* le rôle des envois d'échantillons par des « savants » de terrain.

66. *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, 1931. Musée d'ethnographie et mission scientifique Dakar-Djibouti, p. 7 (mis en italique par moi). Selon Jamin (*op. cit.*, 1989, p. 284), cette brochure a été rédigée par Griaule et Leiris. On peut penser qu'elle s'inspire de l'enseignement de Mauss.

67. Rivière à Maes, 29/1/1931, musée de l'Homme, *Correspondance Rivière*.

68. Ces sociétés possèdent une « Commission de publication », où siègent souvent les représentants des institutions savantes officielles, qui donne l'*imprimatur* aux travaux des coloniaux.

69. Sur les circonstances de la création de la Société des africanistes, je me permets de renvoyer à Benoit de L'Estoile, « Africanisme, Africanism : esquisse de comparaison franco-britannique », in *L'Africanisme en questions*, (dir. A. Piriou, & E. Sibeud), Centre d'études africaines, EHESS, p. 19-42.

70. « Les coloniaux qui poursuivent ou entreprennent des études d'ethnologie auront avantage à entrer en rapport avec l'Institut d'ethnologie, le musée d'ethnographie, et les sociétés scientifiques qui relèvent de leur activité: Société des américanistes et Société des africanistes. » Circulaire du ministère des Colonies, 21/07/1932.

71. Lucien Lévy-Bruhl, *Annales de l'université de Paris*, 1933, p. 27. Notons que Claeys, architecte, n'est pas lui-même ethnologue : il est chef du service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO).

72. Archives du Bureau des affaires politiques de l'AEF; archives musée de l'Homme.

73. Notamment ceux du Congrès de 1937.

74. Cette thématique suggère l'existence d'une affinité élective avec un certain nombre de réformateurs coloniaux qui plaident pour une rationalisation coloniale ; mon article « Science de l'Homme et domination rationnelle », *op. cit.*

75. Sur le projet du musée de l'Homme, Benoit de L'Estoile, *supra* note 8, *op. cit.*

76. La communication de François Jacq, «Le laboratoire au cœur de la reconstruction des sciences en France (1945-1965) », suggère que ce mouvement de concentration des moyens, des personnels et des « outillages » anticipe d'au moins dix ans sur la création de gros laboratoires en physique et en chimie.

77. Louis Marin, homme politique conservateur qui préside la Société d'ethnographie et l'École d'anthropologie, décline ainsi l'offre. On peut cependant penser que ce refus est moins motivé par une opposition d'ordre politique, comme le suggère Herman Lebovics, (*La Vraie France : les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Belin, 1995, chap. 1), que par le refus d'adopter une position subordonnée dans le modèle que propose Rivet.

78. Il est significatif que le terme d'amateur, élément de disqualification dans les luttes scientifiques menées par ceux qui s'affirment professionnels, soit très peu employé, et que lui soient préférés les termes plus valorisants de bénévoles, bonnes volontés, correspondants, qui étaient employés par le Muséum dès le siècle précédent.
79. Paul Rivet, « Ce qu'est l'ethnologie », in Paul Rivet (dir.) *L'Espèce humaine* (p. 7, & 06.1 à & 08.16.). Paris, *Encyclopédie française*, t. VII, 1936.
80. « Sans leur concours bénévole et désintéressé, le musée aurait été incapable, avec les ressources dont il dispose, d'assumer une tâche qui dépassait ses forces. » Paul Rivet, « l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris », *Annales de l'université de Paris*, 1935, p.135.
81. *Ibid.* (mis en italique par l'auteur).
82. On note la récurrence de l'expression « petite armée », qui indique bien que c'est le même modèle qui organise les deux cas. Cependant, ceux qui étaient présentés comme « auxiliaires bénévoles » sont ici qualifiés de « chercheurs spécialisés ». On voit bien ici le caractère relatif et transitoire des positions.
83. Lettre de Rivet à Pasquier, Gouverneur général de l'Indochine, 24/5/1932, bibliothèque du musée de l'Homme, Ms 2/ 17B.
84. *Congrès de la Recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer*. Exposition internationale de Paris, 1937, Association Colonie-Sciences, 1938.
85. Maurice Griaule pour l'Afrique, Maurice Leenhardt pour l'Océanie, Jacques Soustelle pour l'Amérique, ici Decary pour Madagascar.
86. Paul Mus, « L'indochine », *Congrès de la Recherche scientifique dans les Territoires d'outre-mer*, *op. cit.*, p. 521.
87. Ce modèle centralisateur va être importé par Georges-Henri Rivière dans le domaine du folklore français, à partir de la création en 1937 du musée des arts et traditions populaires. Sur le caractère structurant de son expérience au Trocadéro, voir. Rivière, *op. cit.* p. 18 ; Isaac Chiva, « Entre livre et musée : émergence d'une ethnologie de la France » in *Ethnologues en miroir. La France et les pays de langue allemande*, I.Chiva, U.Jegle (dir.), Éditions de la MSH, Paris, 1987, p. 9-33.
88. Déjà en 1937, Griaule propose ce modèle pour l'IFAN récemment créé : « Chaque chercheur ou groupe de chercheurs sera mis en liaison avec une équipe métropolitaine, qui recevra régulièrement les documents bruts de l'enquête, les élaborera, signalera les lacunes et mettra à la disposition du chercheur des questionnaires sans cesse renouvelés ». Ce va-et-vient constant est censé assurer à la fois le contrôle et la remontée constante des informations depuis le terrain.
89. Lettre de Deborah Lifchitz à Michel Leiris, 19/4/1935 in *Lettres de Sanga*, *op. cit.*, p. 76.
90. Il faut souligner que cette division du travail n'est pas, pour Griaule, un simple décalque de l'opposition savants de cabinet/chercheurs de terrain : il précise ainsi que « les membres de l'équipe métropolitaine ne se spécialisent pas comme tels, mais sont eux-même des chercheurs qui sont allés sur le terrain ou qui s'y rendront un jour. Une symbiose continue doit s'établir entre ceux du dehors et ceux de la métropole. », *Méthode de l'Ethnographie*, p. 25.
91. Marcel Mauss, « La Sociologie », *La Science française*, 1933, cité in *Œuvres*, III, p. 445-446 (mis en italique par l'auteur).
92. *Op. cit.*
93. *Méthode de l'ethnographie*, p. 4.
94. Les vitrines actuelles (1999) du Cameroun et de Côte d'Ivoire au musée de l'Homme sont en grande partie constituées à partir des objets collectés par Labouret.
95. Ce qui rend ces textes aujourd'hui difficiles à lire, c'est que nous avons perdu le cadre interprétatif dans lequel ils prenaient sens.
96. C'est précisément à cette structure que correspondent les *Notes africaines*, publiées par l'IFAN, dont le n° 1, ronéoté, paraît en janvier 1939 : elles contiennent à la fois des instructions et des observations diverses, souvent fragmentaires.

97. Cet esprit encyclopédique n'est pas mort, comme en témoigne le récent *Dictionnaire des peuples : Sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie*, Jean-Christophe Tamiésier (dir.), préface de Maurice Godelier, Introduction Daniel de Coppet, Paris, Larousse, 1998.

98. Il s'agit-là d'une analogie approximative, dans la mesure où le bénévolat constitue une différence essentielle : l'INSEE, si elle dépend bien d'un réseau d'enquêteurs locaux, rémunère ceux-ci dès son origine. C'est toute la différence avec la « statistique des préfets » étudiée naguère par Marie-Noëlle Bourguet.

99. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

100. Cette entrée est facilitée par le fait que le diplôme de l'Institut d'ethnologie est d'accès relativement aisé, alors que la possession d'un doctorat devient un prérequis en Grande-Bretagne pour l'entrée dans la profession (cette exigence est formalisée dans les statuts de l'*Association of Social Anthropologists*, créée en 1946).

101. Voir notamment « Place de l'anthropologie dans les sciences sociales et problèmes posés par son enseignement », *Anthropologie structurale.*, p. 412 sq.

102. Le fichier établi depuis 1962 à la bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale contient en 1999 près de 4 500 000 fiches classées, correspondant à « 335 ethnies ou unités culturelles » (d'après la « présentation » de la bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale). Ce fichier des *HRAF Paper Files*, aujourd'hui pour une part disponible sur internet, « système de recherche, d'analyse, de classification, et de mise en archive des données ethnographiques », a été créé en 1949, prenant la suite du « Cross-Cultural Survey » créé à en 1937 à Yale, « From the President : HRAF at 50 » *HRAF News*, Spring/summer 1999, p. 1-2.

103. Voir aussi sur ce point Bertrand Müller et Florence Weber, « Réseaux de correspondants et missions folkloriques. Le travail d'enquête en France, vers 1930 », *Gradhiva* 33, 2003, p. 43-55 (communication présentée au colloque du CRH).

104. Lucien Febvre, « avant-propos », in « L'Espèce humaine », Paris, *Encyclopédie française*, t. VII, 1936, p. 7.& 04-3.

AUTEUR

BENOÎT DE L'ESTOILE

CNRS/EHESS/ENS